NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

105 Nº 2 1983

Nos relations avec le Tiers Monde. Prise de conscience, examen de conscience, conversion

Clément MERTENS (s.j.)

p. 244 - 256

https://www.nrt.be/es/articulos/nos-relations-avec-le-tiers-monde-prise-de-conscience-examen-de-conscience-conversion-908

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Nos relations avec le Tiers Monde

PRISE DE CONSCIENCE, EXAMEN DE CONSCIENCE, CONVERSION

« Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère » (PAUL VI, Encyclique *Populorum Progressio*, 1967, n. 3). Quelle a été notre réponse ?

Chaque année 17 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de faim ; 800 millions de personnes vivent dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire qu'elles ont tout juste de quoi survivre ; le fossé entre les riches et les pauvres ne fait que s'élargir. Ces données sont reprises aux documents des Nations Unies et aux études les plus récentes, notamment au rapport de la commission Brandt [1]. La malnutrition dont souffrent la plupart des enfants du Tiers Monde a des conséquences graves pour leur développement physique et mental.

En 1981, quelque cinquante prix Nobel, auxquels un bon nombre d'autres se sont joints dans la suite, ont lancé un manifeste pour dénoncer « cet holocauste qui, en une année, équivaut à toutes les horreurs et exterminations de la première moitié de ce siècle ». Malgré la valeur de ses auteurs et bien que répercuté par la plupart des journaux à travers le monde, cet appel n'a, depuis plus d'un an, reçu de la part des dirigeants politiques auxquels il s'adressait aucune réponse effective.

C'est dire que, dans les pays de l'opulence, les consciences restent obstinément sourdes et qu'il s'y commet continuellement un crime grave de refus d'assistance à des millions de personnes en danger extrême.

---

1. Réunie sous la présidence de W. Brandt, cette commission libre, composée d'experts venus de pays très divers, notamment du Tiers Monde, a remis son rapport au secrétaire général des Nations Unies en février 1980 (version française : *Nord-Sud. Un dialogue pour la survie*, Paris, Gallimard, 525 p.). Du point de vue économique, c'est l'exposé le plus complet et le plus à jour des différentes questions à envisager ; un document pour l'action, proposant des programmes à différentes échéances. (Nous y renverrons par la mention « Brandt ».) A la fin de 1981 il a été complété par *International Responses to the Brandt Report. Towards one World ?* (London, Temple Smith Ltd, 381 p. Nos références désigneront cette publication par « *Int. Resp.* ».).

Les Nations Unies ont fait paraître une brochure d'accès facile, utile p.ex. pour l'enseignement secondaire, *Vers une économie mondiale qui marche*, 85 p., à demander à la délégation des N.U. (voir *infra* note 15).

Les problèmes des pays en développement sont divers et complexes. Nous ne pourrons qu'en évoquer un certain nombre, sans prétendre être exhaustif et en mettant à la disposition de ceux qui voudraient les étudier davantage la modeste information que nous avons pu recueillir.

Les mots mêmes de « pays en développement » couvrent des situations très différentes et appellent une explicitation.

« Pays » : ils vont, pour la taille de leur population, par exemple, des îles du Cap Vert, avec leurs 300.000 habitants, à la Chine ou à l'Inde, où elle est de l'ordre du milliard ou approche de celui-ci. Certains pays possèdent des ressources naturelles considérables, et il en est parmi eux qui sont relativement avancés dans leur mise en valeur, tels l'Inde, le Brésil ou le Mexique ou même la Malaysie. Il faut noter, pourtant, que cette exploitation ne profite généralement qu'à une classe restreinte. Pour le Brésil, le cardinal Arns, archevêque de São Paulo, estime qu'il y a 5 % de gens très riches, 15 % de gens aisés et 80 % de pauvres réduits à une vie marginale [2]. Qu'on réfléchisse à ce pourcentage de 80, valable aussi pour les autres pays que nous avons mentionnés. Mais il y a d'autres pays qui sont, eux, presque totalement dépourvus de ressources naturelles ; en 1981 une conférence internationale tenue à Paris en a dénombré 34, qualifiés désormais de PMA (pays les moins avancés), avec un revenu annuel par personne inférieur à 100 dollars.

On a proposé diverses définitions du mot « développement » ou de son contraire, le « sous-développement ». Nous en reproduisons quelques-unes en soulignant les mots qui indiquent des aspects particulièrement importants. Y. Lacoste écrivait en 1976 : « Le sous-développement est un ensemble de phénomènes complexes et *réciproques* qui se traduisent par des inégalités flagrantes de richesse et de pauvreté, par la stagnation et le retard vis-à-vis d'autres pays, par des potentialités de production qui ne progressent pas autant qu'il serait possible, par une *dépendance* économique, culturelle, politique et technologique [3]. » A. Barrère, lors d'une Semaine Sociale de France, définissait le développement comme : « un *processus* de valorisation humaine des *personnes et des sociétés* qui, *à travers* l'amélioration des conditions matérielles d'existence, permet un épanouissement de l'être individuel et collectif ». Le P. Lebret, O.P., a mis en lumière d'autres aspects : « *série de passages* pour une population déterminée, et *pour toutes les populations partielles* qui l'intègrent d'une condition moins humaine à une condition plus humaine, au *rythme* le plus rapide possible, au

2. Voir *Int. Resp.* p. 103.
3. *La géographie du sous-développement*, Paris, 1976.

coût le moins élevé possible, compte tenu de la *solidarité* de toutes les populations »[4]. Paul VI, dans *Populorum Progressio* (nn. 1 et 6) a esquissé une définition aux résonances particulièrement humaines en parlant « des peuples qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques, à l'ignorance ; qui cherchent . . . une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines ; qui s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement . . . » et en décrivant l'objet de leur aspiration : « participer davantage aux responsabilités hors de toute oppression, à l'abri des situations qui offensent leur dignité d'hommes ; être plus instruits ; en un mot faire, connaître et avoir plus, pour être plus ».

Il revient aux peuples en développement d'assurer leur progrès d'abord par leur propres efforts. C'est ainsi que seront respectés leur dignité et leur génie propres. Dans l'ardeur qu'on met parfois à insister sur l'aide indispensable venant des pays riches, on risquerait de méconnaître ce que les pauvres accomplissent par eux-mêmes. Une étude de la Banque Mondiale indique que 80 % des capitaux dont ils ont besoin sont fournis par eux-mêmes.

Sans vouloir nous subsistuer à leur propre jugement, nous croyons pouvoir dire que ce qui importe le plus aux pays en développement est, en ordre décroissant et compte tenu des implications réciproques, d'abord d'être reconnus pour eux-mêmes au lieu d'être traités comme des néo-colonies ou des pions sur l'échiquier stratégique international ; ensuite une alimentation suffisante et saine, la santé et l'hygiène ; l'éducation adaptée à leurs besoins propres et compte tenu de l'éducation des femmes, de la formation permanente des adultes ; la maîtrise humaine de la démographie ; l'emploi dans l'agriculture, l'artisanat et l'industrialisation progressive ; la participation croissante aux « services » ; l'usage, suivant leur génie propre, des mass media ; le développement des relations Nord-Sud. L'expérience accumulée par vingt-cinq ans d'efforts, de réussites et d'échecs a mis en lumière ces différents aspects — et nous aurons sans doute encore beaucoup à apprendre.

Il reste que l'*énorme* et *croissante* différence entre les quelque 120 pays en développement et les quelque 35 pays riches impose à ceux-ci, pour des raisons que nous expliciterons plus bas, de venir vigoureusement en aide aux premiers, qui ne semblent pas pouvoir se passer de cette aide, ou mieux de cette collaboration et qui ne manqueront sans doute pas de la réclamer.

La première chose qu'ils attendent des pays riches est « trade, not aid », la possibilité de vendre leurs produits à des prix qui leur permettent de vivre et de se développer.

4. *Semaine Sociale de France*, 1960, p. 148.

Mais le rythme dont parlait le P. Lebret, l'urgence des besoins dans les pays moins favorisés et l'unification accélérée du monde par les moyens de communications demandent davantage. Du fait de diverses circonstances climatiques et historiques — parmi lesquelles le pillage et l'exploitation des pays qui sont maintenant pauvres —, les nations qui furent les premières industrialisées ont accumulé de manière de plus en plus rapide des moyens matériels et des connaissances qui leur ont permis de développer considérablement — encore que pas toujours de la manière la plus sage — leurs conditions de vie. Ces avantages, nous avons à en faire profiter les pays moins développés, notamment par des transferts financiers, des transferts techniques et des échanges culturels.

Les étapes à suivre sur le plan financier nous semblent avoir été bien précisées dans un discours récent [5] : « Le problème majeur de cette fin de siècle sera celui de la recherche des instruments financiers qui permettront aux pays pauvres, y compris certains pays socialistes, de vivre ou de survivre. Etant donné que nous avons déjà trop attendu, dans une première phase il faudra opérer sous la forme d'aide d'urgence, souvent gratuite. Dans une seconde phase, nous devrons poursuivre l'aide, en attendant que, dans une troisième phase, le développement puisse prendre le relais de l'aide » et permettre l'échange marchand.

Le rapport Brandt insiste sur la nécessité de transferts massifs de fonds vers les pays en développement. Nous n'entrerons pas ici dans les aspects techniques de l'opération ; nous voudrions seulement donner une idée de la dimension du problème. Il y a une dizaine d'années, les pays riches (ceux de l'OCDE) se sont engagés à verser annuellement 0,7 % de leur produit national brut en faveur des pays en développement. Ce pourcentage dérisoire [6] montre le caractère marginal de l'intérêt accordé par les pays riches à ce grave problème. Bien plus, à l'exception des Pays-Bas et des Etats scandinaves, aucun n'a fait honneur à son engagement ; la Belgique en est à 0,5 %, les Etats-Unis à 0,3 %. En 1979, l'apport public des pays de l'OCDE a totalisé la somme de 20 milliards de dollars, alors que les dépenses en armements atteignaient les 40 milliards de dollars dans le monde. La commission Brandt, dans son plan d'urgence, préconise que les pays qui s'y sont engagés versent effectivement les 0,7 % d'ici à 1985, ce qui procurerait une aide supplémentaire de 30 milliards de dollars par an.

La conséquence de la carence signalée plus haut a été un endettement croissant des pays en développement (de 70 milliards de

5. P. De Keersmaker, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes et à l'Agriculture, dans *La Libre Belgique*, 1er juillet 1982.

6. L'économiste anglaise bien connue et récemment décédée, Barbara Ward, estimait qu'il devrait être de 5 %.

dollars en 1970, leur dette a passé à 800 en 1982). Le paiement des intérêts de cette dette et son remboursement progressif absorbent à eux seuls 50 % des devines obtenues par les exportations. La situation de certains pays est tellement désespérée que plusieurs de leurs prêteurs publics ont annulé leur dette.

Les principaux canaux de l'aide et de la collaboration sont :

a. le secteur privé : les banques, les sociétés financières... Régies par la loi du profit, ces institutions ne consentent des avances de fonds et des transferts de techniques qu'à des conditions onéreuses ;

b. le secteur public. Ici il faut distinguer les relations bilatérales — entre un Etat et un autre — et les relations multilatérales — celles qui passent par des organismes internationaux, au premier chef les Nations Unies et leurs agences spécialisées. La possibilité de relations multilatérales dépend des contributions et des décisions politiques de chaque Etat. C'est donc là que se trouve l'instance principale et nous aurons à nous en souvenir. Signalons que, en 1981, l'aide publique belge s'est élevée à 21 milliards de nos francs (soit au cours actuel quelque 400.000 dollars), dont 14 milliards ont passé par l'Administration Générale de Coopération au Développement ; de ceux-ci 3 % ont été absorbés par les frais d'administration, 68 % ont été affectés à la coopération bilatérale et 28 % à la coopération multilatérale, dont la moitié au Fonds Européen de Développement et seulement 16 % à l'ONU [7] ;

c. les organisations non gouvernementales (ONG). Celles-ci sont loin de disposer d'autant de ressources que les organisations gouvernementales. Elles n'en ont pas moins une importance considérable, parce que leurs relations s'établissent entre organisations privées, souvent de dimensions modestes, et donc sont très proches à la fois des « donateurs » et des « bénéficiaires ». Elles échappent aussi aux calculs politiques, souvent déterminants dans l'aide publique. Elles sont, de part et d'autre, d'excellents agents de « conscientisation ».

7. Cette dernière, que l'on considère parfois comme une grand « machin », a une importance considérable pour les pays en développement. A l'Assemblée Générale la loi du nombre joue en leur faveur et compense pour autant la prédominance des nations riches. Les institutions spécialisées de l'O.N.U. peuvent mobiliser à travers le monde des compétences et des ressources, conduire à des conventions collectives ou à d'autres actions internationales. Malgré ses lourdeurs, ce système complexe a été continuellement encouragé par le Saint-Siège, qui souhaite voir son efficacité croître par le dépassement des idéologies et des politiques nationales.

Venons-en aux motifs qui peuvent amener les nations riches [8] à s'intéresser aux pays en développement.

Une première raison, qu'on invoque souvent et à juste titre, est l'intérêt mutuel du point de vue économique et politique. Dans la mesure où ils progresseront en ces domaines, les pays en développement seront des clients des pays industrialisés, pour couvrir leurs besoins en équipements et en « savoir faire » (*know how*) notamment. « Si les pays en développement avaient suivi l'exemple des pays riches, après 1973 (année où a commencé la forte hausse des prix des produits pétroliers), en réduisant leurs importations, il y aurait eu trois millions de chômeurs en plus dans les pays de l'OCDE [9]. »

Une trop grande disparité des conditions de vie, dans un monde où les communications sont de plus en plus étroites, est difficilement supportable par ceux qui sont moins favorisés et peut devenir une cause de grave déstabilisation politique, dans la mesure où ces derniers apprendront à s'organiser. N'oublions pas que par leur seule manière de vivre les plus riches exercent ce que l'on appelle un « effet de démonstration » qui engendre un sentiment de frustration chez ceux qui ne peuvent se conformer à pareil modèle ; « le chemin de la paix passe par le développement » (*Populorum Progressio*, n. 83).

Mais à la considération de l'intérêt mutuel, qui n'existe pas toujours ou ne jouera qu'à longue échéance, il faut ajouter celle de la solidarité. Le rapport Brandt, notamment, insiste sur l'un et l'autre de ces deux motifs [10].

Nous développerons plus bas les motivations propres aux chrétiens et qui sont pour nous les plus déterminantes. Il n'en faut pas moins faire place aux vues simplement humaines, qui ont toute leur importance. Dans son très beau livre *Conscience et amour* [11], le philosophe G. Madinier a démontré en termes simples comment la conscience de soi exige l'ouverture désintéressée aux autres, laquelle se situe sur un plan plus élevé que celui des intérêts mutuels. Du point de vue économique, Fr. Perroux insiste à travers toute son œuvre sur la nécessité de dépasser l'échange « marchand »,

8. On objectera que les « pays riches » se trouvent actuellement devant des difficultés graves chez eux-mêmes. Ces difficultés ne soutiennent pas la comparaison avec celles que connaissent les pays moins avancés et que nous avons évoquées plus haut.

9. Brandt, p. 419.

10. Le terme de « solidarité » présente l'avantage d'évoquer l'unité entre les parties (*solidus*, en latin, signifie ce qui ne fait qu'un), unité qui estompe la différence entre le bienfaiteur et le bénéficiaire ou mieux, montre que chacun apporte et reçoit sur un plan supérieur à celui de l'intérêt. Le rapport Brandt et les réponses qui lui font suite proclament le caractère d'abord moral de la question (cf. *Int. Resp.*, p. ex. p. 210-212).

11. Paris, P.U.F., 1947, 141 p.

réglé par l'« égalité » des « prestations » (le prix de ces dernières n'étant souvent établi que suivant les conditions du plus fort). Nous en faisons l'expérience en ce moment, où nous n'arrivons pas à reprendre « un nouveau souffle » pour nos économies qui étouffent dans leurs richesses [12].

Pour le chrétien, la raison fondamentale est l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ et qu'Il veut nous voir partager avec les autres, premièrement les plus pauvres. Nous ne rappellerons pas ici les passages de l'Ancien Testament, spécialement les avertissements des prophètes à ce sujet. Il devrait nous suffire d'évoquer les très graves paroles du Christ annonçant le jugement final : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli ; nu et vous ne m'avez pas couvert ; malade et en prison et vous ne m'avez pas visité. Allez-vous-en loin de moi, maudits, au feu éternel » (*Mt 25*, 41-44). Il y a là de quoi trembler, car ces paroles correspondent à l'enseignement fondamental de Jésus et à la volonté inébranlable de Dieu.

En fait, comme nous l'avons dit, nos pays riches sont en état de très grave péché de non-assistance à des millions de personnes en grave danger immédiat. Il nous faut préciser la nature de ce péché pour bien comprendre notre responsabilité personnelle. Nous croyons pouvoir le définir comme un péché social, dont nous sommes à la fois les victimes, généralement consentantes, et les complices.

Toute vie, toute conscience humaine, ont deux dimensions : individuelle et sociale. L'individu et la société, pris isolément, ne sont que des abstractions ; la réalité, ce sont *les* individus vivant en sociétés, c'est-à-dire la personne, mieux : les personnes. Chacun d'entre nous est, pour la part qui lui revient, responsable des relations qu'il établit ; encore ne les instaure-t-il pas tout seul ; dans une certaine mesure, il est lui-même conditionné par les autres. Nous sommes *victimes* de l'ordre social injuste pour autant

12. Dans une autre étude nous avons tâché de dégager les principes fondamentaux qui doivent présider à une juste distribution des richesses et de montrer qu'ils sont complémentaires entre eux, une valeur prééminente revenant cependant au premier : « à chacun selon ses besoins et à chacun selon ses prestations » (Cl. MERTENS, S.J., « Ensayo sobre los principios fundamentales de una justa repartición de las rentas » dans *Anales de Moral Social y Económica* (Madrid) 1963, 283-302). Du point de vue du droit, la même nécessité est mise en lumière par M. BEDJAOUI, *Pour un nouvel ordre économique international* (Paris, UNESCO, 1979) ; cet ouvrage, qui porte plutôt sur les conditions juridiques de cet ordre, comprend deux parties : « L'ordre international de la misère et la misère de l'ordre international » et « Droit international du développement et développement du droit international ».

qu'il impose à notre manière de vivre des contraintes auxquelles nous échappons malaisément — auxquelles nous ne cherchons pas toujours à nous soustraire. Nous sommes *complices*, parce que par notre conduite nous ratifions et renforçons cette injustice et exerçons ainsi une contrainte sur les autres. Cela se manifeste par exemple dans les « usages mondains ». Dans notre façon de vivre et d'éduquer la jeunesse, de « recevoir », d'échanger avec autrui, nous sommes asservis à un nombre considérable de comportements non critiqués et nous contribuons à les transmettre.

Puisqu'il s'agit de péché social, il ne suffit pas de vouloir percevoir correctement la responsabilité qui nous en revient, mais il faut *lutter de manière sociale*, sous peine d'être entièrement dominé par les pressions de nos milieux. Il faudra — et nous tâcherons de suggérer des exemples —, à tous les niveaux de notre vie sociale, depuis les rapports au sein de la famille jusqu'au domaine politique, national et international, agir et réagir contre l'injustice dénoncée. Nous ne craindrons pas d'introduire une plus grande simplicité dans notre vie familiale et nos rapports d'amitié — ou de convenance mondaine — et de transférer à ceux qui sont dans le besoin le fruit de l'épargne ainsi réalisée. Nous serons en garde contre les formes de gaspillage que l'on reproche si justement à nos sociétés de consommation. Et puis nous avons, chacun à notre place, à exercer sur les pouvoirs publics l'influence dont nous disposons afin qu'ils remplissent leur indispensable devoir de solidarité [13].

La réalisation du programme que nous venons d'esquisser suppose que soient vérifiées certaines conditions. Puisqu'est en cause une dimension sociale, c'est en groupe qu'il faut œuvrer, à tous les niveaux ; seuls, nous risquerions de nous heurter à des murs. Nombreux sont les milieux dans lesquels il nous est possible de favoriser une amélioration dans le sens indiqué : famille, cercle de nos

13. Le gaspillage le plus insensé est évidemment celui des armements. Aussi faut-il soutenir les organisations chrétiennes qui militent pour la paix et qu'on accuse trop souvent d'être manipulées, voire subventionnées par Moscou — on attend encore les preuves de cette imputation. Mais ceci dépasse peut-être le plan sur lequel peuvent agir beaucoup de particuliers. Ce qui ne le dépasse pas, c'est leur propre style de vie. « Les dirigeants des pays riches doivent avoir le courage de dire à leurs peuples qu'il sont assez riches », écrivait J. Nyerere, Président de la Tanzanie. Lors du troisième synode des évêques à Rome, Barbara Ward, qui s'y trouvait comme expert, proposait d'« abaisser volontairement le standing de vie des pays industrialisés pour payer le prix du développement du tiers monde » (cf. R. LAURENTIN, *Réorientation de l'Eglise après le IIIe Synode*, Paris, Seuil, 1972, p. 170). Dans les actes de l'Assemblée Générale 1980 de la Fédération Internationale des Universités Catholiques, on peut lire : « Les privilégiés, où qu'ils soient, et nous les premiers, auront à apprendre à vivre plus sobrement pour que leurs frères puissent sortir de conditions inhumaines » (Paris, FIUC, *Technologie et Tiers Monde*, II, p. 32 et 329).

amis, paroisse, quartier ou commune, réunions de prière, organisations professionnelles, écoles, structures étatiques[14] ...

Nous avons fait allusion à la simplification du style de vie — à l'instauration d'une certaine discipline, qui n'est même pas encore l'austérité. Il n'est d'ailleurs pas question de sacrifier les vraies valeurs d'amitié, de célébration, voire de convenance, mais de donner à leur expression sa juste mesure, la réduisant d'un côté, sans doute, et d'autre part lui donnant plus d'ouverture. Parfois il s'indiquera de limiter le nombre de nos invitations, de nous défendre contre la tendance à la surenchère dans les démonstrations de prestige. Est-il vraiment requis que tout geste aimable, tout service rendu soit compensé par un cadeau, surtout à l'égard de personnes déjà abondamment pourvues ? Afin de pouvoir faire la part des pauvres, nous saurons rompre le cercle obligé des échanges de ce genre et des invitations réciproques. Ici encore rappelons-nous cette leçon du Seigneur : « Lorsque tu donnes un déjeuner ou un dîner, n'invite pas tes amis, tes frères ou tes parents, ni de riches voisins, sinon eux aussi t'inviteront et cela te sera rendu (tu n'en auras guère de mérite). Au contraire, quand tu donnes un festin, invite les pauvres, les estropiés, des boiteux, des aveugles, et tu seras heureux, parce qu'ils n'ont pas de quoi te rendre ; mais cela te sera rendu à la résurrection » (*Lc 14*, 12-14).

Cette part des pauvres, on voudrait la voir mise ou remise en honneur, surtout à l'occasion de fêtes essentiellement religieuses comme le sont pour les chrétiens le baptême, la première communion, le mariage. La collecte faite le dimanche dans les églises ne doit pas être tenue pour une pratique rituelle dont il faut bien s'acquitter, pour un bruit incongru de sous, mais pour une forme de notre réponse effective à l'amour du Seigneur qui se donne aux siens et demande que nous l'imitions.

*
* *

C'est, en somme, une triple démarche qui s'impose à nous.

D'abord une prise de conscience ; un savoir, une connaissance qui nous accompagne, qui vive « avec » nous (le *cum* latin qui

14. Parlant des canaux de l'aide, nous avons fait remarquer que, dans la situation actuelle, les Etats jouent le rôle le plus important. Il serait urgent, croyons-nous, de former à ce niveau des groupes de pression qui interrogent les candidats aux élections sur leur programme, contrôlent la conduite des élus, interpellent systématiquement parlementaires et membres du gouvernement concernant leur attitude notamment dans les débats internationaux. En Belgique p. ex. le C.N.C.D. (Centre National de Coopération au Développement) ou Justice et Paix (dont on entend assez peu parler) pourraient être les organisateurs de tels groupes.

sert à former « *con*scientia » signifie précisément « avec »). Nous prenons parfois connaissance de la misère, à l'occasion de catastrophes, du carême de partage, d'une collecte nationale (comme l'« opération 11.11.11 » en Belgique), ou quand la télévision nous fait voir fugitivement l'une de ses images. Mais cela est vite oublié ; au mieux, on aura « fait un geste » qui ne mord pas sur l'existence et ne change rien à celle-ci ; alors que la misère est une réalité permanente, toujours pressante, dans le monde, nous traversons celui-ci « une rose à la main », comme un écrivain le disait à propos des chrétiens.

La prise de conscience demande qu'on se tienne au courant des situations. Les sources d'information ne manquent pas, n'aurait-on que les publications des multiples organisations non gouvernementales. Il importe également de connaître celles-ci, du moins l'une de celles avec lesquelles nous pouvons entrer facilement en contact et au travers desquelles nous pouvons apporter notre contribution au développement. Plus haut nous avons dit les avantages que présentent ces organismes [15]. Il suffit de leur adresser un mot pour recevoir leurs prospectus ou leur dernier rapport d'activité. Ce peut être le premier pas de notre engagement effectif.

La seconde démarche que réclame l'état des choses, c'est un examen de conscience, lequel joint à l'effort de connaissance un jugement moral et une impulsion. Il s'agit de nous demander en toute honnêteté et tout réalisme quelles sont nos appréciations spontanées et ce que nous faisons pour notre compte personnel et dans notre entourage. Quelles sont nos réactions face aux problèmes du développement ? En France, d'après des sondages récents, l'opinion n'est sensible à ces problèmes qu'à raison de 5 % ; 25 % des gens seraient susceptibles d'y être intéressés ; 70 % s'en moquent éperdument et irrémédiablement (*sic*, dans *La Libre Belgique*, 25 juin 1982).

---

15. Pour être concret, nous citons quelques-unes de ces O.N.G. (en général elles concernent la Belgique francophone ; il sera facile de trouver leur équivalent ailleurs).

Entraide et Fraternité (organisation de l'Eglise catholique, notamment pour le carême de partage), rue du Gouvernement Provisoire, 32, 1000 Bruxelles. — Centre National de Coopération au Développement (pluraliste, servant à la coordination des différentes O.N.G. en Belgique), rue de Laeken, 76, 1000 Bruxelles. — S.O.C.-P.G. (ancienne organisation de prisonniers de guerre, convertie en « Per gentes — Pro gentibus »), rue Pasteur, 97, 4300 Ans. — OXFAM (organisation internationale ; votre indicateur des téléphones vous indiquera ses adresses). — Frères des Hommes (surtout en France), rue de Londres, 16, 1050 Bruxelles.

Signalons encore, comme sources d'information, la publication *Forum du Développement* (à demander à la délégation des Nations Unies dans votre pays ; en Belgique, rue d'Arlon, 108, 1040 Bruxelles), ainsi que *Dimension 3*, revue de l'A.G.C.D., place du Champ de Mars, 5, 1050 Bruxelles.

Une manière facile de faire notre examen de conscience, ou de le commencer, consiste à nous interroger sur le montant des sommes que nous consacrons annuellement au développement et de le comparer avec celui d'autres postes de notre budget, ceux-là en particulier qui se rapportent plus ou moins à la détente et à l'agrément (vacances et voyages, chasse, réceptions, tabac, alcool...) et de mettre en regard leur urgence respective. Du reste la contribution pécuniaire n'est pas le seul aspect à considérer : l'attention aux autres, le respect et la sympathie sincères que nous avons pour eux ont plus d'importance encore, si du moins ils ne restent pas platoniques.

Dans *Populorum Progressio* Paul VI écrivait : « A chacun d'examiner sa conscience, qui a *une voix nouvelle pour notre époque* (nous soulignons). Est-il prêt à soutenir de ses deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres ? A payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics intensifient leur effort pour le développement ? A acheter plus cher les produits importés pour rémunérer plus justement leur producteur ? A s'expatrier lui-même, au besoin, s'il est jeune, pour aider cette croissance des jeunes nations ? » (n.47). La seconde de ces questions — « davantage d'impôts » — fera bondir plus d'un contribuable ; elle touche pourtant un aspect essentiel, et le Pape était bien placé pour l'apprécier.

La prise de conscience et l'examen, s'ils sont loyaux, conduiront à l'action. Ici l'on n'hésite pas à parler de conversion. Les trois démarches s'impliquent mutuellement ; comme le dit saint Jean, la mise en pratique du devoir connu va de pair avec le progrès dans la lumière. Il ne s'agit sans doute pas d'une conversion pareille à celle de Saul sur le chemin de Damas, mais de tout un processus : « Lève-toi et marche ». Puisqu'il s'agit d'un processus, il importe d'en assurer la continuation par un « follow up », un « suivi », une évaluation périodique et réaliste (qui nous paraît manquer si souvent aux « belles » déclarations ou résolutions de l'O.N.U. ou d'autres organismes publics). L'examen de conscience est à reprendre inlassablement à l'occasion des temps liturgiques, notamment de l'Avent et du Carême, des grandes fêtes, de la messe dominicale, de la confession — à quoi il pourrait offrir un contenu bien concret. Cet examen, il y aura profit, nous l'avons dit, à l'instituer aussi souvent que possible en groupe, afin d'y trouver l'efficacité que possèdent l'information et l'appui mutuels.

La conversion n'est pas une démarche superficielle qui s'accommoderait de quelques « gestes ». Elle remet en cause des traits fondamentaux de notre mentalité et de notre agir. Au nom de l'Eglise, c'est-à-dire non pas de la seule hiérarchie mais du peuple de Dieu

tout entier, les évêques réunis en concile, il y a vingt ans, ont inculqué l'option en faveur des pauvres, à la suite de la préférence que Jésus-Christ lui-même a manifestée pour eux. Les besoins des indigents doivent demeurer une préoccupation prioritaire et la mesure de notre conduite, trop souvent infléchie par la convoitise qui exige d'avoir toujours plus ou par le souci anxieux de préserver nos avoirs. Vatican II a confirmé le mouvement à poursuivre dans le sens de la sobriété et de la pauvreté dans les institutions ecclésiales — l'abandon de la tiare par Paul VI en fut un symbole. Mais le concile a confirmé également la dimension sociale, institutionnelle, de l'action de l'Eglise — non seulement l'œuvre d'assistance qu'exerce Mère Theresa au service des mourants dans les rues de Calcutta, mais les interventions de dom Helder Camara interpellent les autorités civiles, celles du cardinal Arns de São Paulo défendant les droits des ouvriers de la métallurgie et soutenant leur grève, celles des commissions de la terre parmi les Indiens d'Amazonie, ou les prises de position des évêques d'Afrique du Sud contre l'apartheid et celles de l'épiscopat des Etats-Unis face à certaines composantes de la politique sociale et internationale du Président Reagan (où sont impliqués des droits humains). Particulièrement significatives et prometteuses sont les initiatives de « communautés ecclésiales de base » (CEB) qui, dans les pays neufs, profitant des structures des Eglises locales et de l'aide du clergé, ont amené des laïcs à prendre en main la défense et la promotion de leurs droits (logement, salaire, tenure des exploitations agricoles, etc.) [16]. Ce sont là autant de tonalités de la « voix nouvelle pour notre époque » dont parlait Paul VI il y a quinze ans.

La conversion requise n'ira pas sans sacrifices parfois profonds, mais elle nous ouvrira à la joie de partager : non seulement de donner à de plus démunis, mais d'entrer dans le bonheur qu'ils éprouvent à se voir reconnus et plus encore dans la participation de leurs valeurs culturelles, de sortir de notre mentalité rationaliste et matérialiste. Des rapports nouveaux entre l'Europe et l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique latine nous aideront à mieux apprécier certaines richesses de l'humanité, des relations des hommes entre eux et avec la nature [17].

---

16. Sur les communautés de base au Brésil, voir p. ex. *Vivant Univers*, mai 1982, 8-21.

17. Les personnes qui désirent mieux connaître les autres peuples, leurs richesses humaines, leurs besoins, leurs efforts, trouveront une information aisément accessible et abondamment illustrée dans les revues *Croissance des jeunes nations*, 163, boulevard Malesherbes, F-75849 Paris Cedex 17) et *Vivant Univers* (qui consacre chacune de ses livraisons à un pays déterminé ; chaussée de Dinant, 115, B-5000 Namur). A un niveau beaucoup plus technique signalons les *IFDA Dossiers* (de l'International Foundation for Development Alternatives, 2, place du Marché, CH-1260 Nyon) ; ce périodique bimestriel, qui paraît d'ordinaire en anglais et parfois en français ou en espagnol, donne sur les

Nous ne pouvons terminer qu'en reprenant l'adjuration formulée par Paul VI à la fin de son encyclique sur le développement : « Nous vous convions à répondre à notre cri d'angoisse au nom du Seigneur. » Cri d'angoisse qui ne peut nous laisser « assis à l'ombre de la mort », mais nous presse de nous lever et de marcher. « Au nom du Seigneur », car c'est bien Lui que nous rencontrerons dans nos frères les plus pauvres, et c'est cette joie-là qui doit nous remplir.

B 5180 Godinne Cl. MERTENS, S.J.
carrefour de l'Europe 3

pays en développement et leurs problèmes un éclairage différent de celui auquel nous sommes habitués.

Dans la présente revue il suffit de rappeler l'effort de réflexion théologique en cours dans les pays en développement. Les chrétiens y sont interpellés par l'Evangile et interrogent l'Evangile d'une façon qui leur est propre et qui peut singulièrement enrichir la réflexion de l'Eglise. Mentionnons l'International Association of Third World Theologians (EATWOT) dont l'organe s'intitule *Voices from the Third World* (P.O.Box 314, Greenhill, Metro-Manila 3113. Philippines) ; son numéro de décembre 1981 rend compte de la 5e conférence internationale de l'Association, New Delhi, août 1981 : « Irruption of the Third World, Challenge to Theology ».

Les Eglises du Tiers Monde, du fait même des problèmes qu'elles rencontrent, apportent une contribution stimulante à la doctrine sociale de l'Eglise. Voir p. ex. la remarquable Déclaration de la Conférence nationale des évêques du Brésil à propos de la possession et de l'usage du sol urbain (dans *Doc. Cath.*, n° 1834, 18 juillet 1982, 714-723), laquelle fait suite à une Déclaration de 1980 sur des questions analogues touchant le sol rural. Le même numéro de la *Doc. Cath.* reproduit des directives formulées en matière sociale par l'épiscopat du Chili et celui du Pérou.

Il faut signaler enfin le recueil trimestriel *Theologie im Kontext*, Informationen über theologische Beiträge aus Afrika, Asien und Oceanien (Institut Missio, Bergdriesch 27, D-15100 Aachen), qui reproduit les sommaires de nombreuses revues et donne un résumé des interventions épiscopales dans ces continents.